1945 : L'URSS récupère les archives secrètes des Français

Category: 1942-1945,Affaire Amiral Darlan,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Guy Schlesser,Général Louis Rivet,Services allemands,Services de l'Est,Services français
29 octobre 2021

Par Paul Paillole

Dans la rafale d'événements qui nous viennent de l'Est s'est trouvée l'annonce de la découverte d'un monceau d'archives en tous genres, saisies par les Allemands pendant l'occupation et récupérées pour l'essentiel par les Soviets en juillet 1945 en Tchécoslovaquie.

Dans le lot figureraient " les archives secrètes de l'ex-2ème Bureau d'avant-guerre ". C'est du moins ce qu'affirme un responsable des archives nationales soviétiques, en laissant entendre que leur restitution à la France pourrait être " négociée "…A quel prix et au profit de qui ? Beau sujet d'actualité pour les medias en quête de sensationnel.

Déjà les imaginations vagabondent ; on relance le wagon de la Charité-sur-Loire saisi par la Wehrmacht en juin 1940, on croit savoir qu'une péniche (coulée ou pas coulée) sur la Seine renfermait des tonnes de documents finalement récupérés par les nazis, j'en passe…

Voici donc la VÉRITÉ en ce qui concerne les archives de " l'ex-2ème Bureau "(1). Je laisse aux autres administrations de l'État le soin d'éclairer l'HISTOIRE sur le sort qui fut réservé en juin 1940 à leurs propres archives. Je pense qu'elles éprouveront quelque embarras si j'en crois les témoignages des Chefs de l'Abwehr (et notamment du Colonel Reile) abasourdis, voire embarrassés par l'abondance et la richesse de leur moisson dans les multiples locaux abandonnés en catastrophe.

L'ODYSSEE DES ARCHIVES DU 2ème BUREAU (S.R.-S.C.R.)

La majeure partie des archives centrales de nos Services Spéciaux militaires a été transférée plusieurs jours avant la mobilisation de 1939 dans le P.C. de guerre du 5èmè Bureau (nouvelle appellation du 2ème Bureau (S.R.- S.C.R.)) au Château Pereire près de la Ferté sous Jouarre. Sont restées à Paris, 2 bis, avenue de Tourville, les quelques archives indispensables aux Chefs de nos Services (Rivet, Schlesser et Perruche) pour la bonne exécution de leurs missions de commandement et de liaisons (2). Dès les premiers jours de juin, toutes ces archives sont mises en caisses et transférées le 10 juin 1940 à Montrichard (Loir-et-Cher). Elles sont immédiatement remises en service par les soins du Capitaine Garnier, chef des archives, dans un établissement secondaire réquisitionné au profit du 5ème Bureau. Le 16 juin 1940, devant la foudroyante avance de la Wehrmacht, les archives, environ 35 tonnes, sont littéralement bourrées dans cinq camions neufs que nous avons pu saisir à l'esbroufe dans un dépôt voisin du train des équipages à l'abandon. Alors, commence pour ces camions surchargés, placés je ne sais trop pourquoi sous ma responsabilité, un invraisemblable périple. Le sauve-qui-peut " est général.

Une panique indescriptible s'est emparée de tout un peuple. La hiérarchie militaire, effondrée,

se disperse aux quatre vents. On cherche en vain des ordres, des responsables, des chefs. Le 18 juin nous faisons escale au camp de la Courtine (près d'Ussel). Je n'ai pas entendu le Général de Gaulle : seul compte le sauvetage de mon convoi. Le 19 juin, je l'expédie plus au sud au Château de Brax, près de Toulouse où il arrive le 20 juin en compagnie d'une partie du personnel de notre Service Central (3) sous les ordres du Colonel Malraison, l'adjoint du Colonel Rivet.

Sur mes instructions, le Capitaine Garnier procède à la destruction par le feu de dossiers généraux d'un intérêt secondaire. Quatre à cinq tonnes d'archives partent ainsi en fumée tandis qu'à Bon Encontre, près d'Agen, Rivet, d'Ales, Navarre et moi-même mettons au point les modalités de la poursuite de notre lutte contre l'envahisseur.

Plusieurs tentatives de Rivet sont vaines pour trouver un marin responsable, capable de décider du transfert de nos archives en A.F.N. Il faut pourtant, coûte que coûte, qu'elles échappent à l'ennemi.

Grâce à l'un de nos officiers de réserve, les patrons de la Société de Fromages de Roquefort nous offrent l'hospitalité de leurs caves.

Le 30 juin 1940, Garnier et quelques archivistes conduisent nos trésors allégés dans cette cache où ils vont rester jusqu'en septembre.

Entre-temps, j'ai installé le P.C. de notre organisation clandestine de C.E. (T.R.) à Marseille, Villa Éole, boulevard de la Plage.

Rivet et d'Ales, à Royat, ont enfin mis sur pied le Service des Menées antinationales (B.M.A.) qui dans sa lutte contre l'occupant doit pouvoir disposer de nos archives. Elles seront camouflées Villa Éole.

A peine installées, éclatent les 22,23 et 24 octobre 1940 les nouvelles stupéfiantes des rencontres de Hitler avec Laval, Franco et Pétain ainsi que de la " politique de collaboration ".

Les conséquences en seront graves. Le conflit peut à tout moment prendre une nouvelle tournure, s'étendre. Une menace sur la zone sud n'est pas exclue. De nouveau il faut assurer la sauvegarde de nos archives. Le transport en A.F.N. où elles pourront être exploitées s'impose.

Le 26 octobre 1940, je rencontre à Toulon le Chef du 2ème Bureau de la Région Maritime, le Capitaine de Corvette Nomura. Je lui fais part de nos préoccupations et de notre désir. Compréhensif, il m'invite à transférer immédiatement nos 30 tonnes à Toulon. Il les mettra en sûreté dans l'attente de l'autorisation de l'E.M. de la Marine pour les embarquer dans un bâtiment de guerre à destination d'Alger.

Le 28 octobre, je suis à Vichy. Notre patron, le Colonel Rivet se charge de la démarche auprès des marins.

Refus de l'Amiral Darlan.

Entre-temps, les archives ont été discrètement entreposées à Toulon dans deux cellules de la prison maritime. Elles vont y rester près de trois mois, contraignant nos Services à se priver de

cette documentation. Cette situation ne peut se prolonger. Au surplus, Nomura a le besoin urgent de récupérer ses locaux.

En janvier 1941, pour la nième fois, nos 30 tonnes sont rechargées sur camions et retournent à Marseille au P.C. Cambronne.

Je suis furieux, angoissé.

DU REFUS DE DARLAN AU DRAME DE LEDENON

En accord avec Rivet, je décide de procéder à trois mesures d'allègement et de sauvegarde.Elles vont s'échelonner de janvier 1941 à octobre 1942.

1° Destruction par le feu d'environ dix tonnes de dossiers généraux et particuliers sans grande valeur historique.

2° Sélection des dossiers et fiches spéciales présentant un caractère d'actualité susceptibles d'être dangereusement exploités par l'ennemi en cas de saisie.

Cette documentation précieuse sera enfouie dans la propriété (4) d'un H.C. de mes Services, le Professeur Maurice Recordier. Elle sera récupérée à la Libération et versée dans les archives de la D.G.S.S. à la disposition des liquidateurs Nationaux de nos réseaux clandestins.

3° Les quelques 20 tonnes d'archives et fiches restantes seront, à tout instant, prêtes à être évacuées sur l'A.F.N. si une opportunité de transfert s'offre à nous ou camouflées, voire enterrées dans la propriété rurale d'une autre H.C. de mes Services, le Colonel d'aviation Favre de Thierrens, à Lèdenon près de Nîmes. En mars 1941, cette ultime solution est prête. Un logement y est prévu pour notre Chef archiviste le Capitaine Garnier et pour son son adjoint le gendarme Saint-Jean.

En septembre 1942, se concrétise la préparation de l'Opération Torch (débarquement allié en A.F.N.). Elle aura des répercussions en France. Une fois de plus la menace pèse sur les archives.

Le 5 octobre 1942, je provoque une nouvelle démarche de Rivet auprès de Darlan. Elle a lieu le 6 à 17 heures.

" Pourquoi courir le risque de livrer aux Anglais ce que vous cachez aux Allemands "… Le refus de l'Amiral est sans appel ! Lourde est sa responsabilité.

Le 7 octobre 1942, je donne l'ordre à Marseille de remettre en caisses (il y en a plus de 200) dossiers et fichiers et de les évacuer soit sur Eyguières, soit sur Lèdenon.

Le 15 octobre 1942, tout est terminé.

Le 11 novembre 1942 la Wehrmacht envahit la zone Sud. Un détachement s'installe à Lèdenon.

Inquiet, Garnier demande au Maire du village dont les sentiments patriotiques paraissent sûrs, d'éviter l'occupation de la maison de Favre de Thierrens. Il prétexte le dépôt d'archives d'un ministère parisien dont il a la garde.

Imprudence, bavardage ?

Quoiqu'il en soit Garnier et Saint-Jean enfouissent toutes les caisses dans les jardins de la propriété.

Au début de 1943, Saint-Jean est rappelé par son Arme dans une brigade de Gendarmerie.

Le 15 juin 1943 en rentrant d'une tournée, il rencontre à Beaucaire l'Adjudant-chef D…, l'un de ses camarades du S.R. au 2 bis. Il le sait associé aux recherches clandestines de nos réseaux. Le contact est chaleureux. D… demande des nouvelles des uns et des autres et en particulier de Garnier. Sans méfiance, Saint-Jean donne l'adresse de Lèdenon.

Le 16 juin 1943, il est arrêté en gare de Nîmes.

Atterré, il reconnaît son ami au milieu des policiers allemands.

Arrêté depuis trois mois, D… avait accepté – à quel prix ? de travailler pour l'ennemi.

Le 20 juin 1943 à 6 heures, un commando du S.D. dirigé par le Chef de la Gestapo de Vichy, Geisler, envahit la propriété de Favre de Thierrens, passe les menottes à Garnier, fouille de fond en comble l'immeuble, les caves, retourne les sols.

A 17 heures l'opération est terminée.

Les caisses d'archives sont embarquées dans quatre camions et le convoi encadré par les policiers nazis retourne à Vichy où Garnier est enfermé dans une cave du local de la Gestapo.

Un mois plus tard, sous bonne escorte, l'ensemble est transféré dans une résidence confortable, voisine du camp d'instruction S.S. de Herdischko dans les Sudètes à quelques trente kilomètres au nord de Prague.

Garnier y est bien traité. Dans le courant du mois d'août 1943, il sera invité par du personnel de l'Abwehr parlant correctement le français à assister à l'ouverture et à l'inventaire des caisses. Ce travail durera cinq à six semaines sans que les Allemands paraissent trouver dans ces archives matière à exploitation.

A plusieurs reprises des officiers de la Wehrmacht interrogeront notre chef archiviste sur la signification de fiches et la constitution de certains dossiers. Ils s'étonneront de l'absence de documents postérieurs à 1939 et du piteux état de l'ensemble.

Finalement, les caisses refermées sommairement restèrent enfermées dans plusieurs pièces ; Garnier, demeurant sur place sous la garde de S.S.

A quelques kilomètres de là, le Gendarme Saint-Jean, déporté sans ménagement, connaissait dans le camp d'extermination de Kradischko l'existence humiliante de détenus rongés par la vermine et voués pour la plupart à la mort d'épuisement ou sous les coups de Kapos de droit commun et de jeunes S.S. sadiques.

La délivrance allait intervenir avec la déroute de la Wehrmacht et la dispersion subite des S.S., Saint-Jean réconforté par les Tchèques rentrait en France en juin 1945.

Garnier libéré par l'Armée Soviétique, voyait avec tristesse celle-ci mettre la main sur nos archives.

Dès juillet 1945 commençaient les démarches auprès des autorités moscovites pour récupérer notre bien.

De Prague, où il était Ambassadeur de France, Maurice Dejean, notre ancien collaborateur, avait tout tenté pour éviter le transfert à Moscou. Plus tard, dans la capitale soviétique où il exerçait à partir de 1955 ces hautes fonctions diplomatiques, Dejean renouvelait en vain démarches sur démarches.

Un silence épais succéda aux réponses courtoises feignant toujours l'ignorance.

Quarante-cinq ans après, ce silence est rompu.

Le 21 novembre 1991, j'ai souligné au Ministre de la Défense l'importance qui s'attache pour la France à la récupération de ces archives historiques.

Le 2 décembre 1991, sa réponse permet de penser que des démarches sont entreprises pour leur rapatriement.

Affaire à suivre !

N.B. – Sans que cette énumération soit exhaustive, les archives d'avant-guerre du 2ème Bureau (S.R.-S.C.R.) à récupérer à Moscou devaient être constituées par :

– un fichier d'environ 15 à 20 000 noms de personnes ayant intéressé à des titres divers la Défense Nationale ou la Sécurité de la France..

– des dossiers individuels relatifs à certaines de ces personnes – notamment celles ayant fait l'objet d'une attention particulière en raison de leurs activités d'espionnage, de sabotage ou de propagande avant 1940.

– des dossiers généraux traitant des questions de sûreté intérieure ou extérieure de l'État, ainsi que des questions diverses, telles que études de Services Spéciaux étrangers.

– des documents divers (publications françaises et étrangères) relatifs aux activités du 2ème Bureau (S.R.-S.C.R.) et des Services Spéciaux.

(1) J'ai exposé leur sort dans " Services Spéciaux (1935-1945) ", Éditions R Laffont.

(2) Adjoint de Schlesser, je suis moi-même à Paris.

(3) Dont l'Adjudant-chef Taillandier, futur chef de l'héroïque Groupe Morhange. Le château de Brax a été réquisitionné par nos services dès le 16 juin 1940.